

## INTERPRET

Chère lectrice, Cher lecteur,

Notre dernier infomail vous est parvenu au printemps dernier. Diverses manifestations, dont nous vous parlerons ici, ont encore eu lieu en mai comme l'assemblée générale et les journées des services d'interprétariat et des institutions de formation qui se sont déroulées le 31 mai à Berne. La période des vacances a ramené un certain calme, mais nous ne sommes toutefois pas restés inactifs pendant les mois d'été. Vous trouverez donc dans cet infomail, comme de coutume, des indications utiles sur des publications et des projets, ainsi que des nouvelles sur différents thèmes et des informations de nos partenaires.

Bonne lecture!



Zeynep Sidar Etterlin et Irene Zwetsch

Les nouvelles titulaires du brevet fédéral ayant réussi l'examen professionnel en décembre 2015 ont été fêtées à l'issue de l'assemblée générale d'INTERPRET du 31 mai.

Margrit Hagenow a souligné le rôle de pionnières joué par ces candidates qui ont fait partie de la première volée de l'examen professionnel selon le nouveau système. Elle a comparé la polyvalence, le professionnalisme et les excellentes qualités qui sont récompensées par le brevet fédéral aux caractéristiques du fameux couteau suisse, que les deux néo-diplômées présentes ont reçu avec leur brevet fédéral

### Coup de rétroviseur sur les colloques

**3<sup>ème</sup> colloque international intitulé « Non-Professional Interpreting and Translation NPIT » du 5 au 7 mai à Winterthour**

En collaboration avec le tribunal cantonal de Zurich, l'association professionnelle juslingua et le département Lingua du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM, INTERPRET a pu organiser et présenter une contribution commune sur les stratégies de professionnalisation dans le domaine de l'interprétariat communautaire (community interpreting).

Cette intervention commune illustre un

rapprochement prudent des différents acteurs dans le domaine de l'interprétariat auprès des autorités administratives et judiciaires et l'utilité de synergies plus probables à l'avenir.

**Interprétation pour les services publics. Le discours de l'interprète et son influence sur la relation interpersonnelle – apport des approches discursives et argumentatives, les 20 et 21 mai à Mons (BE).**

Dans le domaine de recherche relativement récent «Interprétation pour les services publics», l'interprète est considéré, selon notre conception, comme un participant à l'entretien (situation de dialogue) et non pas comme un simple porte-voix. L'accent de la journée était

mis sur la conception et l'interprétation du rôle. Au cœur de nombreuses interventions se trouvaient le positionnement (rôle) et les stratégies d'interaction des interprètes. La variété des questions dans les contextes présentés a démontré que souvent des analyses à plusieurs niveaux donnent des résultats fiables. En plus d'une pure analyse textuelle (traduction exacte, omissions, ajouts), il faut prendre en compte les interactions et les relations interpersonnelles. Ainsi, par exemple, une imprécision linguistique peut-elle se révéler, au cours de l'entretien, être une mesure susceptible d'instaurer la confiance, rendant généralement possible un climat positif.

Outre la présentation d'aperçus concrets et détaillés de projets de recherche et de relations sur le travail de terrain, plusieurs régions ont exprimé un besoin aigu en formation de base et continue. En comparaison avec la situation des pays limitrophes, le système de qualification standardisé de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle en Suisse s'avère être un modèle exceptionnel et éprouvé.

Les abstracts sont disponibles sur le site Internet de la conférence.

- [Site Internet de la conférence](#)

## Publications

### Manuel d'entraînement pour les interprètes qui interviennent dans la procédure d'asile

Lors de la procédure d'asile, les assertions des requérant-e-s revêtent une importance capitale, car c'est, le plus souvent, le principal moyen d'obtenir des informations et de juger de la vraisemblance des raisons de fuite invoquées. C'est pourquoi les interprètes jouent ici un rôle clé. Dans cette optique, il faut absolument tenir compte de la formation des interprètes, de la sensibilisation des représentants des autorités, ainsi que de la forme et du déroulement de la procédure. Le manuel du HCR Autriche offre, au travers de 12 modules sur 196 pages, une qualification d'interprète dans le domaine spécifique de la procédure d'asile. Cela peut fournir aux autorités une information sur les enjeux d'entretiens avec interprétation.

- [Manuel d'entraînement site Internet HCR Autriche](#)

### Contribution du travail bénévole aux projets d'intégration et de cohabitation interculturelle

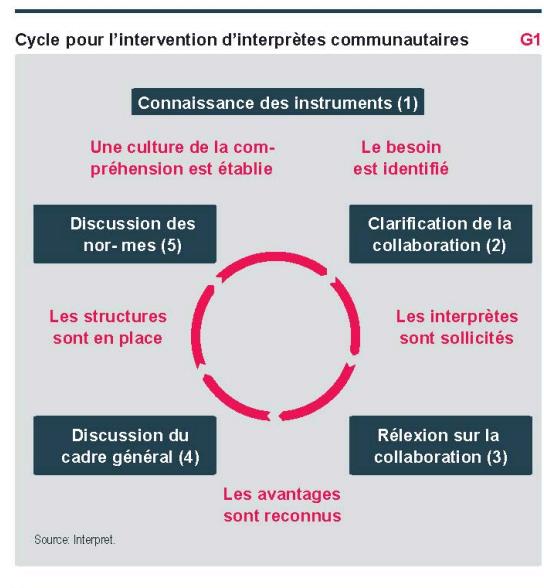
Un rapport mandaté par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) examine l'apport du travail bénévole à l'intégration.

En conclusion, le rapport met en exergue le fait que le travail bénévole contribue de façon significative à l'intégration et à la cohabitation interculturelle, mais il montre aussi que le bénévolat a des limites : il n'a notamment pas vocation à se substituer aux interventions des services publics ; il apparaît aussi nécessaire de délimiter le périmètre du bénévolat par rapport à celui de l'interprétariat communautaire ou des professions du social et des soins par exemple.

- [Website SEM > Divers rapports et publications](#)

### L'interprétariat communautaire dans les institutions de la CII

Connaître les bénéfices et les besoins en interprétariat communautaire dans les CII, mais aussi les obstacles à affronter, donne un aperçu des facteurs d'action et d'effet qui sont propices à une collaboration ciblée des institutions avec des interprètes communautaires.



Une collaboration cohérente et à long terme avec des interprètes communautaires peut se réaliser uniquement si les efforts sont entrepris dans les cinq phases du cycle. C'est sur cet

aspect que l'article d'INTERPRET dans la revue Sécurité sociale se concentre.

- [Sécurité sociale CHSS 3/2016, p. 49-53 \(pdf\)](#)

### « Nous n'y avons même pas pensé ». Interprétariat communautaire dans les ORP

Dans les offices régionaux de placement (ORP), il est rare que les conseillers aient recours à des interprètes communautaires. Premièrement parce que les demandeurs d'emploi ont pour la plupart des connaissances suffisantes dans la langue locale, deuxièmement parce que les conseillers demandent généralement à des proches ou à des connaissances des clients d'apporter leur aide linguistique, et troisièmement parce que l'interprétariat communautaire et ses avantages sont encore peu connus. Des coopérations pilote montrent cependant que les conseillers reconnaissent qu'il apporte un bénéfice manifeste. INTERPRET revient sur ces aspects dans un article paru dans le magazine Panorama.

- [Panorama 3 / 2016 \(pdf\)](#)

## Nouvelles du centre de compétence

### Suite du projet « Interprétariat communautaire dans les CII » (phase II)

Les partenaires de la collaboration interinstitutionnelle (ORP, aide sociale, AI, orientations professionnelle, universitaire et de carrière et SUVA) sont mieux informés dans la suite du projet (de mai 2016 à mai 2017) sur les avantages et les bénéfices d'une collaboration avec des interprètes communautaires, adaptée aux exigences et aux besoins.

Cela passe notamment par la diffusion de publications, la présentation et le développement des résultats des études ainsi que par des séances d'échanges et une collaboration individuelle avec nos partenaires, axée sur leurs besoins. INTERPRET ([lana.emch@inter-pret.ch](mailto:lana.emch@inter-pret.ch)) reste volontiers à disposition des institutions et des autorités intéressées dans le cadre de ce mandat.

## Nouvelles de la CQ et de l'office de qualification

### Révision des descriptifs de module et des lignes directrices pour la mise en œuvre

La Commission qualité a adopté en juin les modifications apportées aux descriptifs et aux lignes directrices pour la mise en œuvre des modules du système de qualification INTERPRET.

Les modifications les plus importantes concernent les directives pour l'admission aux modules 3 – 9 et pour l'obtention des attestations de module. Des interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-le-s peuvent maintenant être admis-e-s sur dossier et obtenir une attestation de module après avoir réussi la vérification des compétences, même s'ils ne sont pas titulaires du certificat INTERPRET, pour autant qu'ils disposent des connaissances préalables définies pour chaque module.

- [Pour plus d'informations \(lien\)](#)

### Examen professionnel 2017

L'examen professionnel de spécialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle aura lieu cette année le 22 novembre 2016 à Zurich.

Caritas Schweiz (pour la Suisse alémanique) et Appartenances (pour la Suisse romande) planifient en parallèle l'organisation en 2017 du module 10 obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel. Vers la fin de cette année auront lieu des séances d'information destinées aux interprètes-médiateurs/trices interculturel-le-s intéressé-e-s.

L'Office de qualification se charge de la procédure d'inscription au module 10. Les dates et les lieux où se dérouleront les formations et les séances d'information seront publiées prochainement sur le site Internet d'INTERPRET. Les personnes intéressées peuvent directement s'annoncer auprès de l'Office de qualification.

## Nouveautés et informations de nos partenaires

### OFSP : Subventions pour la formation continue des interprètes communautaires dans le domaine de la santé

En 2017 aussi, l'Office fédéral de la santé

publique (OFSP) soutient des institutions qui offrent des formations continues en interprétariat communautaire dans le domaine de la santé. Celles-ci peuvent être prises en compte pour être admis à l'examen conduisant au brevet fédéral pour les spécialistes en interprétariat communautaire et médiation interculturelle.

Le délai pour la demande de subvention est fixé au 1<sup>er</sup> décembre 2016.

- [Demande de subvention \(lien\)](#)

### AOZ Medios

Le module de formation continue « Interprétariat par téléphone » (module 3), organisé par AOZ, aura lieu du 5 au 26 octobre 2016 à Saint Gall. Les inscriptions peuvent être présentées jusqu'au 20 septembre 2016.

Le module de formation continue « Interprétariat auprès des autorités administratives et judiciaires (accent porté sur l'interprétariat dans le domaine de l'asile) » sera organisé du 3 novembre au 20 décembre 2016 par AOZ. Le délai d'inscription est fixé au 20 octobre 2016.

- [Site Internet AOZ](#)

### AVIC

La première édition du module 4 « Interprétariat auprès des autorités administratives et judiciaires », mise en place par la HES-SO VS en étroite collaboration avec l'Association Valaisanne pour l'Interprétariat Communautaire AVIC, s'est achevée au printemps 2016. La liste des 14 candidats ayant répondu à toutes les exigences de validation a été remise au Procureur général adjoint du Ministère Public du Canton du Valais, qui est intervenu en personne dans le cadre de la formation. Cette liste sera diffusée aux services concernés.

La prochaine édition du module 4 en Suisse romande se déroulera de janvier à mars 2017. Le délai d'inscription est fixé au 15 novembre 2016.

- [HES-SO, module 4, \(lien\)](#)

La première volée romande du module 9 « Collaborer à des projets dans un contexte interculturel », regroupant des interprètes communautaires des cantons de Genève, Fribourg, Vaud et Valais a quant à elle débuté les cours le vendredi 2 septembre 2016. Le projet est également le fruit d'une étroite collaboration entre la HES-SO VS et l'AVIC.

- [HES-SO, module 9, \(lien\)](#)

### BILANG, ARGE Integration Ostschweiz – Saint Gall

BILANG conçoit, réalise et évalue, pour des entreprises et des institutions, des cours, des séminaires et des ateliers sur mesure, également en solution interne dans toute la Suisse. Comme exemple actuel, on peut mentionner les modules MI (Migration et interculturelité) et EBS (Enseignement sur la base de scénarios selon les principes de fide) nécessaires à l'obtention du **certificat fide « de Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration »**. Ces deux modules ont pu déjà être organisés avec succès à Saint Gall, Bâle et Berne).

BILANG a également développé une **offre de formation pour volontaires et personnes clés** qui souhaitent acquérir plus de professionnalisme pour affronter les défis dans le domaine des réfugiés. Les contenus globaux sont choisis en accord avec les commanditaires, le détail des cours est déterminé en co-construction avec les volontaires et les personnes clés.

- [Site Internet ARGE Integration Ostschweiz](#)

### Caritas Schweiz

La formation continue d'une journée « Techniques d'interprétariat » aura lieu le 24 septembre à Zurich et le 9 décembre à Lucerne.

- [Site Internet Caritas](#)

## INTERPRET

*L'infomail paraît généralement trois fois par année. Au cas où vous ne souhaiteriez plus recevoir d'informations d'INTERPRET par voie électronique, veuillez nous renvoyer ce courriel avec l'indication « se désinscrire ».*

*Corrections relatives aux coordonnées : merci de corriger vos coordonnées si nécessaire, de nous communiquer si les informations doivent être envoyées à de nouvelles personnes ou à de nouveaux services.*

INTERPRET, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne, 031 351 38 28, [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch)